



European Draughts Confederation

Founded in Tallinn on 13.08.1998 – Recognized in Trieste on 16.11.2021

Headquarter: Largo Lauro De Bosis n. 15 – 00135 ROME (Italy)

www.europedraughts.org - board@europedraughts.org

Tax Code 96507400586

EDC Protocol Number: 153/2025/ Deeds

Date: 15th October, 2025

Assemblée Générale de mi-mandat (semestrielle) de l'EDC 3 août, 2025 – Procès-verbal

Le 3 août, au Grand Hôtel Capitol, à Chianciano Terme (Italie), s'est tenue l'Assemblée Générale de mi-mandat (semestrielle) de l'EDC en présence de Carlo A. Bordini (Président de la Fédération Italienne de Jeu de Dames - FID, et de la Confédération Européenne de Jeu de Dames - EDC), Johan Demasure (en tant que Vice-Président Adjoint du Comité de Direction de l'EDC et Membre de la KBDB), Tarmo Tulva (en tant que Vice-Président du Comité de Direction de l'EDC et Président de la Fédération Estonienne de Jeu de Dames - EDF), Boris Darry (Vice-Président et officiellement délégué par la FFJD), Ambrózy Bálint (officiellement délégué par la Hongrie), Ester van Muyen (officiellement déléguée par la KNDB), Vadislavs Vesperis (Président de la Fédération Lettone de Jeu de Dames - LDF), Edvard Buzinskij (en tant que représentant de la Fédération Lituanienne de Jeu de Dames - LDF), Sylvester Flisikowski (Président de la Fédération Polonaise de Jeu de Dames - PDF), Peredeit Oleksandr (Ukraine), Jan Zioltkowsky (membre de l'EDC et représentant de la Fédération allemande des dames - DDF) officiellement délégué par Carlo A. Bordini, Janek Mäggi (ancien président de la Confédération européenne des dames - EDC), Aleksej Domcev (Lituanie) et Magda Pawloska, membre du Comité de Direction de l'EDC, qui a fait office de secrétaire de l'Assemblée Générale.

Lors de la deuxième convocation, à 15h00 (heure locale), le Président Carlo A. Bordini a ouvert la réunion avec l'Agenda suivant :

Agenda:

- 1. Ouverture et accueil et vérification du quorum;**
- 2. Rapport d'activités;**
- 3. Statut des Membres Ordinaires et Associés** (par rapport aux récents paiements des cotisations annuelles de l'EDC));
- 4. Points de discussion (propositions du Comité ou des Fédérations Nationales):**

Concernant le point **1. Ouverture et accueil et vérification du quorum**, le Président a remercié les participants et a ensuite vérifié le quorum des Fédérations représentées. Bien que les délégués hongrois et ukrainiens aient dû être officiellement vérifiés après la réunion (notez que le Président de la Fédération hongroise du jeu de dames l'a confirmé le 21 août), le Président C.A. Bordini a déclaré l'Assemblée Générale 2025 de l'EDC officiellement ouverte, invitant les participants à s'asseoir à la table, tous ensemble, car le Comité de l'EDC a toujours appartenu à toutes les Fédérations européennes, sans distinction. Il a même ajouté que la coopération, le partage d'idées, les principes fondamentaux de démocratie et de transparence constituent les fondements à suivre dans chaque démarche au service du jeu de dames.

Le Président C.A. Bordini est ensuite passé au point **2. Rapport d'activités**. Il a présenté un dossier contenant les documents, procès-verbaux, rapports financiers et autres décisions documentées, publiés régulièrement sur le site web de l'EDC.

Le Président a également rappelé aux personnes présentes qu'aucune des Fédérations n'avait envoyé de proposition pour organiser les Championnats d'Europe par équipes 2025, espérant que quelqu'un serait disposé à les organiser après l'Assemblée Générale.

Concernant les états financiers, C.A. Bordini a insisté sur le rapport bancaire, soulignant que l'argent peut soutenir efficacement les initiatives et les besoins grâce à un fonds obtenu et maintenu grâce à la gestion rigoureuse des accords relatifs aux Championnats, avec des directives claires et une planification régulière. Cette situation

favorable garantit enfin à l'EDC un budget sur lequel elle peut compter en cas de besoin : il s'agira toujours d'une ressource à gérer avec soin et sagesse.

Le Comité de l'EDC est particulièrement impliqué dans le développement des fédérations actives, notamment par le développement de toutes les variantes du Jeu de Dames et des Checkers. La coopération avec la WCDF est un objectif concret et atteint, qu'il convient de poursuivre. L'organisation du Championnat d'Europe de Checkers en a été un exemple concret, mais c'est également le moment idéal pour se concentrer sur la promotion du Jeu de Dames 64, le système de jeu de dames le plus répandu en Europe de l'Est. Un autre objectif ambitieux sera l'organisation prochaine d'un Championnat d'Europe de Dames 64, version brésilienne.

Le Comité estime que l'EDC, étant la seule Confédération européenne officiellement reconnue par la FMJD-World Draughts Federation, est la Confédération de tous les systèmes européens de Dames/Checkers/Damme et que par conséquent les membres de l'EDC doivent agir conformément à leur fonction.

Tous les participants à l'Assemblée étaient d'accords.

Concernant le point **3. Statut des Membres Ordinaires et Associés** (*par rapport aux récents paiements des cotisations annuelles de l'EDC*)), la Belgique, la République tchèque, l'Estonie, la France, l'Allemagne, la Hongrie, Israël, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, l'Ukraine et la Slovénie ont été confirmés à l'unanimité au statut de Membres Ordinaires avec droit de vote.

Les autres Fédérations sont Membres Associés.

Le Président a ensuite souligné la situation étrange qui concerne le Portugal dont la Fédération a renoncé, d'un côté, à payer la cotisation annuelle de l'EDC mais, de l'autre côté, elle a organisé le Championnat du Monde de Dames Portugaises, sous les auspices de la FMJD, pour la deuxième année.

Ces dernières années, en Europe, l'EDC et les Fédérations de Jeu de Dames ont essayé, planifié et mis en œuvre des propositions régulièrement envoyées à la FMJD par courriel. Cependant, le sentiment général est que les membres de la FMJD ne semblent pas se soucier de cet engagement évident et indéniable, peut-être trop occupés par d'autres questions. Il ne fait aucun doute que la FMJD est au-dessus de l'EDC et des Confédérations Continentales, mais une collaboration serait certainement plus productive et stimulante. Les activités mondiales pourraient être améliorées et développées régulièrement si elles étaient partagées avec les Fédérations Continentales de Jeu de Dames, selon un plan qui devrait évidemment être commun. Il est donc attendu davantage de coopération et moins d'imposition. C'est la voie que l'EDC souhaite voir la FMJD adopter, la voie concrète qu'elle met en œuvre pour promouvoir le jeu de dames en collaboration avec les Fédérations Européennes, seule voie de développement possible.

Le point n° **4. Points de discussion (propositions du Comité ou des Fédérations Nationales)**, a ensuite été abordé. La première proposition du Comité de Direction de l'EDC concernait les **Titres pour les Championnats Vétérans et des Moins de 27 ans comptant au moins trois participants (extensibles à chaque catégorie)**. Tous les participants ont convenu d'attribuer des titres aux Vétérans et aux Moins de 27 ans, hommes/femmes, garçons/filles, uniquement avec au moins trois participants dans chaque catégorie. L'Assemblée Générale a également décidé d'intégrer les Championnats d'Europe des Moins de 27 ans aux Championnats Jeunes, les retirant ainsi de la compétition Vétérans. À cet égard, la prise en compte du nombre réduit de participants dans ces catégories était essentielle, en raison du faible nombre d'Ukrainiens et de l'absence des Fédérations russe et biélorusse, toutes deux suspendues en raison de la guerre/invasion de l'Ukraine. Par le passé, la participation de ces pays était si importante que la gestion était complexe.

Par ailleurs, l'AG de l'EDC a officiellement décidé de proposer à l'AG de la FMJD une alternance entre les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde pour Vétérans : l'un les années paires, l'autre les années impaires, afin de donner plus d'importance aux deux événements sportifs, en évitant tout type de chevauchement.

Concernant l'objection d'Edvard Buzinskij concernant l'égalité des genres dans la formation des groupes pour décider des groupes ouverts garçons/hommes aux prochains Championnats d'Europe, après une longue et

approfondie discussion, il a été constaté que le règlement actuel et les annexes de la FMJD pourraient aller à l'encontre de l'égalité des genres demandée par le CIO : la formation simultanée d'un groupe « ouvert » et d'un groupe « filles » donnerait plus de chances aux femmes. La solution proposée, qui consisterait à intégrer les catégories de groupes où garçons et filles jouent ensemble, semblait trop innovante, et les participants à la réunion étaient divisés sur ce point et avaient des avis divergents.

Finalement, tous ont convenu que toute autre décision serait prise après l'AG de la FMJD, à qui une clarification serait adressée. De fait, l'AG de l'EDC a même officiellement décidé de demander à l'AG de la FMJD de clarifier si un groupe « ouvert » pouvait être maintenu sans entrer en conflit avec les règles du CIO.

Concernant la proposition du Comité de *maintenir la participation gratuite aux championnats pour les joueurs ukrainiens*, à l'exception des Pays-Bas (abstention), tous les délégués présents ont exprimé leur avis favorable.

Après une courte pause (16h50-17h15), le Président C.A. Bordini a présenté le sponsor technique italien et fournisseur officiel de la FID : l'équipementier sportif « LEGEA », représenté par M. Ferdinando Chianese, PDG, qui a exprimé la disponibilité de LEGEA pour collaborer également avec des partenaires internationaux. Il enverra un courriel contenant de plus amples informations.

Dix minutes plus tard, la réunion s'est poursuivie avec *la demande de Vital Aniska : permettre aux jeunes joueurs biélorusses, garçons et filles, de participer aux Championnats d'Europe Standard, Rapide et Blitz*. Tous ont exprimé leur soutien personnel à la demande et au comportement de Vital Aniska, mais la question ne peut être abordée sans tenir compte du règlement de la FMJD et de la position ukrainienne. De plus, aucune information n'a été reçue concernant l'avis favorable du ministre ukrainien des Sports de l'Esprit, comme l'a rappelé V. Aniska. Concernant l'admission des joueurs biélorusses appartenant aux catégories Jeunes, et même des plus jeunes, l'AG de l'EDC a convenu que la demande devait encore être analysée plus en détail et clarifiée par le CIO et la FMJD, notamment lors de la prochaine AG de la FMJD. À l'heure actuelle, de telles ouvertures ne semblent pas être autorisées.

Concernant les propositions des Fédérations, la Pologne a demandé l'introduction de la catégorie des Moins de 8 ans aux Championnats d'Europe Jeunes. La FMJD et le DT Jeunes de l'EDC ont rappelé que ce point avait déjà été abordé lors de la dernière AG. Cependant, une fois de plus, les Participants à l'AG de l'EDC se sont prononcés contre cette introduction (5 voix contre, 2 abstentions, 3 voix pour), et ont proposé à la prochaine AG de la FMJD de supprimer la catégorie des Moins de 8 ans des Championnats du Monde Jeunes.

Les points inscrits à l'ordre du jour de la FMJD étaient prioritaires par rapport aux propositions des Fédérations, comme la KNDB l'avait suggéré. Le Président C.A. Bordini a donc rappelé les propositions envoyées à la FMJD concernant l'AG 2024, conformément aux statuts de la FMJD, mais a répondu qu'elles avaient d'abord été annoncées, puis annulées sans raison apparente.

Les suggestions et objections concernant l'AG 2024 de la FMJD ont été les suivantes :

- l'adhésion de la FMJD à la TAFISA, un organisme officiel du CIO, afin de préciser qu'une seule Fédération mondiale de jeu de dames est officiellement représentée : la FMJD ;
- une liste de propositions visant à modifier les Annexes et les Statuts de la FMJD pour les parties encore pertinentes.

Le Président a indiqué qu'il adresserait un bref rappel, accompagné de mises à jour si nécessaire, demandant à la FMJD de les inscrire à l'ordre du jour. Aucune de ces demandes n'a été inscrite à l'ordre du jour de l'AG 2025 de la FMJD. Vadislavs Vesperis, également Secrétaire Général de la FMJD, a promis de s'occuper de ces questions.

C.A. Bordini a rappelé que trois des quatre Championnats du Monde se déroulaient hors des frontières européennes et que la plupart des joueurs étaient européens. Par conséquent, ces événements impliquaient des frais de déplacement supplémentaires pour les Fédérations Européennes, qui auraient pu être évités s'ils avaient eu lieu en Europe. T. Tulva a pris la parole, rappelant la disponibilité exprimée par l'Estonie (trop tôt pour la FMJD) pour accueillir le dernier Championnat en Estonie. Un échange d'opinions long et fructueux s'en est suivi entre la plupart des participants.

C.A. Bordini a ensuite énuméré les différents points à l'ordre du jour de la prochaine AG 2025 de la FMJD avec les suggestions et les idées suggérées par la plupart des délégués présents, après avoir remercié chacun pour sa contribution personnelle et à la fin, il a remarqué que l'objectif principal et permanent de chaque Institution de Jeu de Dames est de soutenir un développement actif du Jeu de Dames dans le Monde, comme tout le monde l'a fait lors de l'Assemblée Générale.

A 19h10 (heure locale), lorsque tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés, la réunion a pris fin.

The President of the EDC Board

Carlo A. Bordini
